

casino luxembourg

035-20/KM

Luxembourg,
le 21 avril 2020

Monsieur Goergen,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 27 mars 2020 en référence à l'exposition *They might stay the Night* de l'artiste luxembourgeoise Sophie Jung présentée en nos murs.

Dans sa pratique artistique Sophie Jung crée des sculptures composées de différents objets du quotidien – il peut s'agir autant d'objets privés, trouvés ou récupérés, que d'objets achetés dans des brocantes ou marchés aux puces – choisis et juxtaposés en fonction de différents critères. Cela va de leur matière ou couleur jusqu'à leur force évocatrice. Les choix de l'artiste ne sont pas uniquement guidés par l'esthétisme plaisant d'un objet. Bien au contraire ; les fourrures auxquelles vous faites allusion font partie intégrante de cette approche et leur présence dans l'exposition ne représente, ni une valorisation de la fourrure, ni une dénonciation de celle-ci. Dans ce cas ces fourrures font référence à une certaine époque et une certaine société.

Au Casino Luxembourg nous mettons en avant des pratiques artistiques expérimentales et parfois même radicales. Nous défendons avant tout la liberté de l'art et des artistes. Notre mission est de proposer des expositions qui invitent au développement d'un regard critique.

Votre lettre confirme que le caractère parfois subversif de l'art provoque des questionnements et qu'il ouvre au débat. Je vous en remercie, convaincu que cela contribue à une meilleure compréhension des enjeux de l'art contemporain dans notre société.

En complément à cette réponse écrite je vous invite cordialement à une visite de l'exposition une fois que le Casino pourra rouvrir au public, ceci dans le but de discuter en personne et vous faire découvrir de manière plus précise le travail artistique de Sophie Jung.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Goergen, l'expression de mes salutations distinguées.



Kevin Mühlen